

Séance du 24 juin 1913

Présidence de M. Le Hérité

M. Girod est autorisé à déposer son rapport relatif aux vœux supplémentaires à accorder à l'arriercantique et à demander l'inscription à l'ordre du jour de ces vœux qui'il n'y aura pas de débat.

M. le Président expose le but de la réunion de la Commission.

Audition (Sténographie annexée aux archives)

Le Président

Séance du 25 juin 1913

Présidence de M. Le Hérité.

M. Paté donne lecture de son rapport (Projet de loi de 3 ans)

M. le Président tout en ouvrant la discussion sur le rapport, fait observer qu'on ne saurait à cette heure recueillir en question les chiffres sur lesquels la Commission s'est déjà prononcée.

M. Jaurès desirerait cependant faire toutes réserves au sujet de ces chiffres. Il demande que le rapport fasse dès son début mention d'une proposition émanant d'un certain nombre de membres tendant à faire le départ nécessaire entre les hommes qui font nécessairement pour augmenter les effectifs des unités existantes et ceux destinés à des créations nouvelles. Nous avons constaté l'importance de certaines opérations mathématiques, cela ne veut pas dire que nous approuvions les éléments avec lesquels on a établi le calcul.

Nous considérons qu'il y a une demande funeste à